



2015 - 2016

Rapport annuel

Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario

L'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario a pour mission de veiller à l'application de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* et de la *Loi sur les thérapeutes respiratoires* afin de s'assurer que les soins offerts au public par les membres de l'Ordre soient fournis en toute sécurité et d'une manière conforme à l'éthique professionnelle.



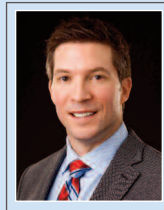
Table des matières

Message du président et du registraire	3
Orientations stratégiques et priorités	7
Résultats et incidences des décisions stratégiques	8
Liste des comités	9
Conseil, hors-Conseil et personnel	10
Statistiques	11
Rapports du Comité exécutif et du Comité d'aptitude professionnelle	15
Rapport du Comité de l'inscription	16
Rapport du Comité des relations avec les patients	17
Rapport du Comité d'assurance de la qualité	18
Rapport du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports	19
Rapport du Comité de discipline	20
États financiers	21

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU REGISTRAIRE



David Jones, RRT
Président



Kevin Taylor, RRT
Registraire

Bienvenue au Rapport annuel 2015-2016.

Au nom du Conseil, des comités et du personnel, nous sommes heureux de présenter le rapport annuel de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (OTRO).

L'OTRO est l'un des 28 organismes de réglementation des professions de la santé établis en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Ayant pour tâche de servir la population et de protéger ses intérêts, l'OTRO :

- Élabore, établit et tient à jour (i) les exigences d'entrée en exercice de la profession de thérapeute respiratoire; (ii) les normes de pratique auxquelles doivent se conformer tous les thérapeutes respiratoires lorsqu'ils dispensent des soins; et (iii) les normes d'éthique professionnelle auxquelles sont assujettis nos membres;
- Reçoit et fait enquête sur les plaintes concernant ses membres afin de s'assurer que les normes de pratique sont respectées et que les patients reçoivent les soins de qualité auxquels ils sont en droit de s'attendre;
- Facilite l'éducation permanente et le perfectionnement professionnel de ses membres afin de maintenir la qualité de la pratique, tout en répondant aux besoins changeants des patients et du système de santé, de même qu'à l'évolution de l'environnement de la pratique et aux avancées technologiques;
- Fournit de l'information sur ses membres au public afin de lui permettre de faire des choix éclairés en ce qui a trait aux fournisseurs de soins de santé; et
- Exerce ses activités de façon ouverte et transparente afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre les décisions prises et leur incidence sur les soins qu'ils reçoivent.



Cette année, l'OTRO a mis l'accent sur quatre (4) axes prioritaires :



ENGAGEMENT DES MEMBRES

L'autoréglementation nécessite l'engagement des membres, une participation active aux activités de leur organisme de réglementation et l'adhésion au niveau de professionnalisme attendu de la part d'un membre d'une profession de la santé réglementée. En d'autres termes, l'autoréglementation ne fonctionne que si les membres y participent activement. L'engagement des membres est donc essentiel pour servir l'intérêt public. L'information que transmet l'OTRO à ses membres est essentielle pour le maintien de la qualité de la pratique, qu'il s'agisse de révisions aux lignes directrices de pratique, de mises à jour à la législation encadrant la pratique ou de recueillir de l'information par l'entremise de sondages. Cet engagement s'établit par la gestion d'une relation saine et mutuellement respectueuse. Nous accordons une grande importance aux relations avec nos membres, que nous entretenons par le biais de communications efficaces et opportunes.



GOVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

La bonne gouvernance est la pierre angulaire d'un processus décisionnel sain et mène ultimement une meilleure réglementation de la profession. Cette année, nous avons mis l'accent sur la bonne gouvernance et organisé trois activités principales pour soutenir notre Conseil et nos comités : Un meilleur accueil, pour aider les membres du Conseil et des comités à partager plus rapidement leur expertise avec les nouveaux membres; l'éducation permanente, pour faire en sorte que les membres du Conseil et des comités continuent à apprendre et à perfectionner leurs pratiques de gouvernance; outils de gouvernance et soutien, pour se donner un cadre de référence, de la cohérence et des méthodes d'évaluation des décisions et des délibérations du Conseil et des comités. De surcroît, nous avons créé un nouveau poste de gestionnaire de la gouvernance et de la qualité pour continuer à mettre l'emphase sur ces importantes initiatives.

Par ailleurs, nous avons maintenu notre engagement envers l'ouverture et la transparence de notre organisation et des décisions que nous prenons. Ainsi, nous avons augmenté la

quantité d'information disponible sur notre site Web public et revu la conception du site afin que l'information demeure facilement accessible.



RENFORCER NOTRE PROFESSIONNALISME

Le professionnalisme est un aspect essentiel de la responsabilité de nos membres et de la qualité des soins qu'ils dispensent. C'est pourquoi nous investissons considérablement dans le soutien et la promotion du professionnalisme. Nous avons remanié notre réglementation sur l'inconduite professionnelle de façon à mieux définir la conduite à laquelle le public est en droit de s'attendre de la part des thérapeutes respiratoires. Nous avons amorcé une refonte en profondeur de notre Programme d'assurance de la qualité afin de mieux soutenir le perfectionnement professionnel de nos membres. Nous avons étendu le programme aux différents domaines de pratique et nous l'avons aligné sur GROW, notre modèle de perfectionnement professionnel. Nous avons établi un groupe de travail et comité consultatif en assistance anesthésique pour nous aider à comprendre l'état actuel de ce domaine de pratique qui évolue rapidement et pour nous assurer que nous mettons de l'avant une structure réglementaire adéquate. Enfin, en réponse au rôle grandissant des thérapeutes respiratoires au sein de la collectivité, nous avons établi des lignes directrices sur les bonnes pratiques commerciales afin de permettre aux patients de comprendre ce à quoi ils sont en droit de s'attendre de la part des thérapeutes respiratoires et d'être de meilleurs consommateurs de soins de santé. Ces normes ont été renforcées par l'ajout de la section La conduite compte – Le cas du mois dans le bulletin d'information que nous envoyons régulièrement à nos membres afin de présenter des anecdotes et des exemples pour les aider à appliquer les lignes directrices.



MILIEU DE LA SANTÉ

Nous reconnaissons que les soins de santé sont dispensés dans le cadre d'un système et qu'à titre d'autorité réglementaire, nous ne pouvons pas fonctionner en vase clos. Dans cette perspective, nous avons travaillé en collaboration avec plusieurs autres organismes afin d'avoir une incidence plus vaste sur la qualité des soins que reçoivent


les patients. Nous avons mené à bien un projet collaboratif avec le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels du MSSLD et fourni des avis sur la réforme des services d'oxygénothérapie à domicile. Nous avons mis la dernière main à une initiative de partage de données menée sur trois ans et adapté les données du tableau de nos membres aux privilèges des utilisateurs des produits eHealth. Nous avons collaboré avec les autres organismes de réglementation de la profession de thérapeute respiratoire du Canada à la mise à jour de la liste des compétences d'entrée en exercice de la profession afin de mieux répondre à l'évolution des soins de santé. Enfin, nous avons œuvré au sein du même groupe d'organismes de réglementation de la profession de thérapeute respiratoire à l'élaboration et à l'harmonisation des modalités d'évaluation et d'inscription des candidats diplômés à l'étranger et accru la responsabilité et la transparence du processus d'agrément, qui permet d'assurer la qualité des programmes de formation en thérapie respiratoire des toutes les régions du pays.

Vous trouverez dans les pages qui suivent un aperçu plus détaillé des activités, des réalisations et de l'état de notre organisation au cours de la dernière année. Nous sommes fiers de notre travail et de notre contribution à la réponse aux besoins des patients ontariens et de leur famille en matière de soins de santé.

Sincèrement,



DAVID JONES, RRT
PRÉSIDENT



KEVIN TAYLOR, RRT
REGISTRAIRE



Orientations stratégiques et priorités-clés de l'OTRO 2016-2020

FONDATIONS

Réglementation de la thérapie respiratoire dans l'intérêt du public

FACTEURS EXTERNES



Engagement des membres

- Engagement par le biais de sensibilisation des membres
- Continuer à mettre en place de notre stratégie pour les étudiants
- Continuer à tirer avantage des communications avec les intervenants

Gouvernance et responsabilité

- Améliorer la gouvernance de l'Ordre
- Améliorer la transparence

Amélioration du professionnalisme

- Modernisation de la réglementation sur les manquements professionnels
- Mise à jour des normes d'exercice de l'OTRO
- Mise à jour des normes d'éthique de l'OTRO
- Amélioration du programme d'AQ
- Tirer avantage de GROW, notre modèle de perfectionnement professionnel
- Promotion de bonnes pratiques d'affaires auprès de nos membres

Communauté de soins de santé

- Continuer de travailler avec d'autres membres de la communauté, dont :
 - ADP
 - eHealth
 - ORPSO
 - ANORTR
- Fournir le leadership concernant les questions nationales clés:
 - la mobilité des travailleurs
 - Évaluation PSFE /Harmonisation
 - Réforme de l'accréditation

Pratiques d'affaires de base

- Investissement dans la technologie, pour que l'Ordre soit "plus vert"
- Perfectionnement de l'évaluation PSFE
- Amélioration de nos processus internes

Objectifs et orientations clés de l'OTRO - 2016-2019

PROBLÈMES ET INFLUENCES



LISTE DES COMITÉS

en date du 29 février 2016

DISCIPLINE

Allan Cobb (président)	Daniel Fryer, RRT	Christina Sperling, RRT
Al MacLean (vice-président)	David Jones, RRT	Cary Ward, RRT
Julie Boulianne, RRT	Kerri Porretta, RRT	Carol-Ann Whalen, RRT
Alexandra Brazeau, RRT	Sylvia Rondelez, RRT	
Susan Docherty-Skippen	Jody Saarvala, RRT	

EXÉCUTIF

David Jones, RRT (président)	Allan Cobb	Christina Sperling, RRT
Sandra Ellis, RRT (vice-présidente)	Patricia Latimer	

APTITUDE PROFESSIONNELLE

Allan Cobb (président)	Daniel Fryer, RRT	Christina Sperling, RRT
Al McLean (vice-président)	David Jones, RRT	Cary Ward, RRT
Julie Boulianne, RRT	Kerri Porretta, RRT	Carol-Ann Whalen, RRT
Alexandra Brazeau, RRT	Sylvia Rondelez, RRT	
Susan Docherty-Skippen	Jody Saarvala, RRT	

ENQUÊTES, PLAINTES ET RAPPORTS

Gordon Garshowitz (président)	Ginette Greffe-Laliberté, RRT	Kathleen Olden-powell, RRT
Allison Chadwick, RRT (vice-présidente)	Jesse Haidar	Daphne Shiner, RRT
Rhonda Contant, RRT	Christa Krause, RRT	Holly Syer, RRT
Jeff Earnshaw, RRT	Patricia Latimer	Bruno Tassone, RRT
Sandra Ellis, RRT	Denise Murphy, RRT	

RELATIONS AVEC LES PATIENTS

Christina Sperling, RRT (présidente)	Susan Docherty-Skippen	Sylvia Rondelez, RRT
Rhonda Contant, RRT (vice-présidente)	Jeff Earnshaw, RRT	Jody Saarvala, RRT
Julie Boulianne, RRT	Gordon Garshowitz	Holly Syer, RRT
Alexandra Brazeau, RRT	Christa Krause, RRT	Carol-Ann Whalen, RRT
Allison Chadwick, RRT	Kerri Porretta, RRT	

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Sandra Ellis, RRT (présidente)	Susan Docherty-Skippen	Denise Murphy, RRT
Daphne Shiner, RRT (vice-présidente)	Jeff Earnshaw, RRT	Kathleen Olden-Powell, RRT
Allison Chadwick, RRT	Daniel Fryer, RRT	Cary Ward, RRT
Allan Cobb	Ginette Greffe-Laliberté, RRT	Carol-Ann Whalen, RRT
Rhonda Contant, RRT	Al MacLean	

INSCRIPTION

Patricia Latimer (présidente)	Jesse Haidar	Jody Saarvala, RRT
David Jones, RRT (vice-président)	Christa Krause, RRT	Holly Syer, RRT
Julie Boulianne, RRT	Al MacLean	Bruno Tassone, RRT
Alexandra Brazeau, RRT	Kerri Porretta, RRT	Cary Ward, RRT
Gordon Garshowitz	Sylvia Rondelez, RRT	

LISTE-CONSEIL ET HORS-CONSEIL

en date du 29 février 2016

CONSEIL

Julie Boulianne, RRT
Allison Chadwick, RRT
Allan Cobb
Rhonda Contant, RRT
Susan Docherty-Skippen
Jeff Earnshaw, RRT
Sandra Ellis, RRT
Gordon Garshowitz
Jesse Haidar
David Jones, RRT
Patricia Latimer
Al MacLean
Jody Saarvala, RRT
Christina Sperling, RRT
Holly Syer, RRT

HORS-CONSEIL

Alexandra Brazeau, RRT
Daniel Fryer, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Christa Krause, RRT
Denise Murphy, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Kerri Porretta, RRT
Sylvia Rondelez, RRT
Daphne Shiner, RRT
Bruno Tassone, RRT
Cary Ward, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT

PERSONNEL

en date du 29 février 2016

KEVIN TAYLOR RRT, Registraire

MELANIE JONES-DROST, Registraire adjointe

CAROLE HAMP RRT, Directrice de la qualité de l'exercice

ANIA WALSH, Directrice de l'inscription

AMELIA MA, Directrice des finances et chef de bureau

JANICE CARSON-GOLDEN, Directrice des communications

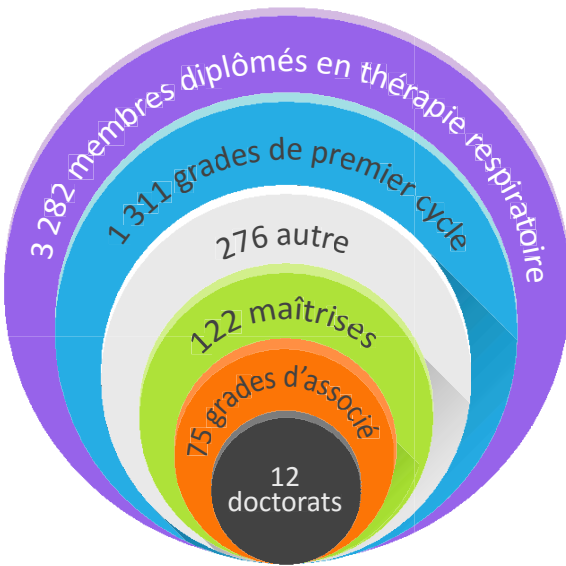
LORI PEPLER-BEECHEY RRT, Responsable de la gouvernance et de la qualité

LISA NG, Adjointe à l'administration et à l'inscription

STATISTIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

en date du 29 février 2016

Profil de formation



N^{bre} de membres 3 143 Général

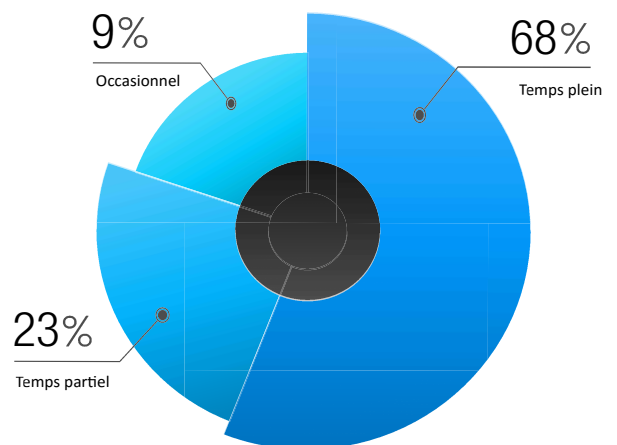
3 357

201 Inactif

7 Diplômé

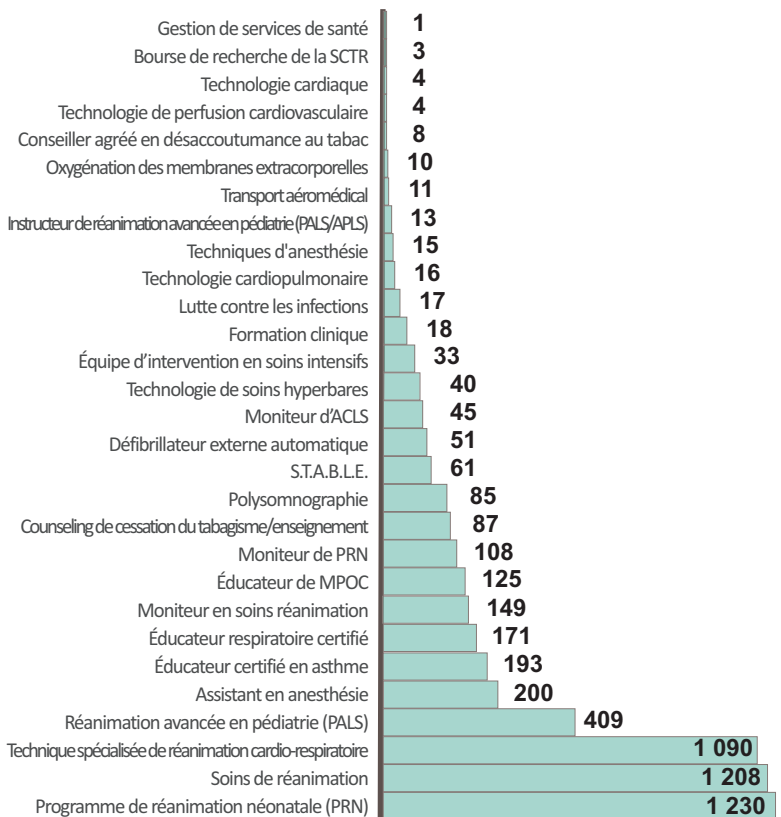
6 Limité

Catégorie d'emploi



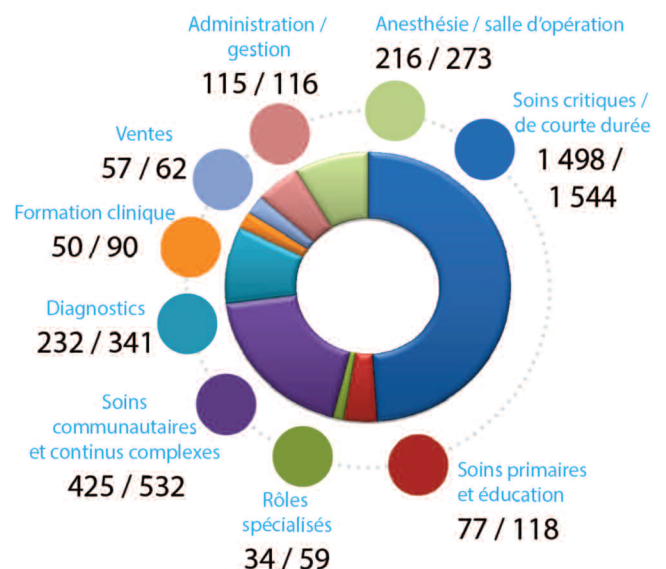
Types de certification

Certifications qu'avaient obtenues les membres au moment du renouvellement



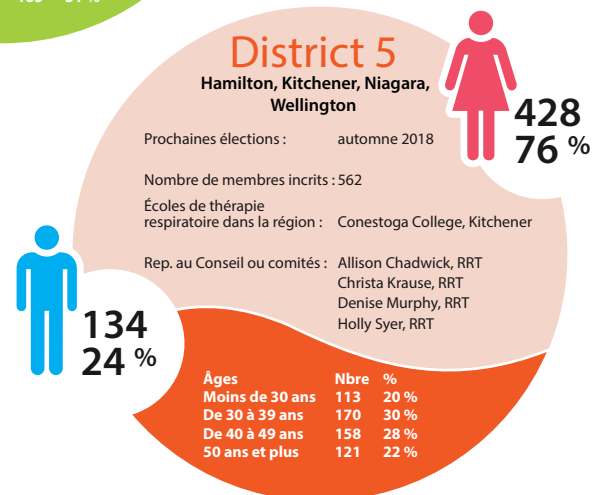
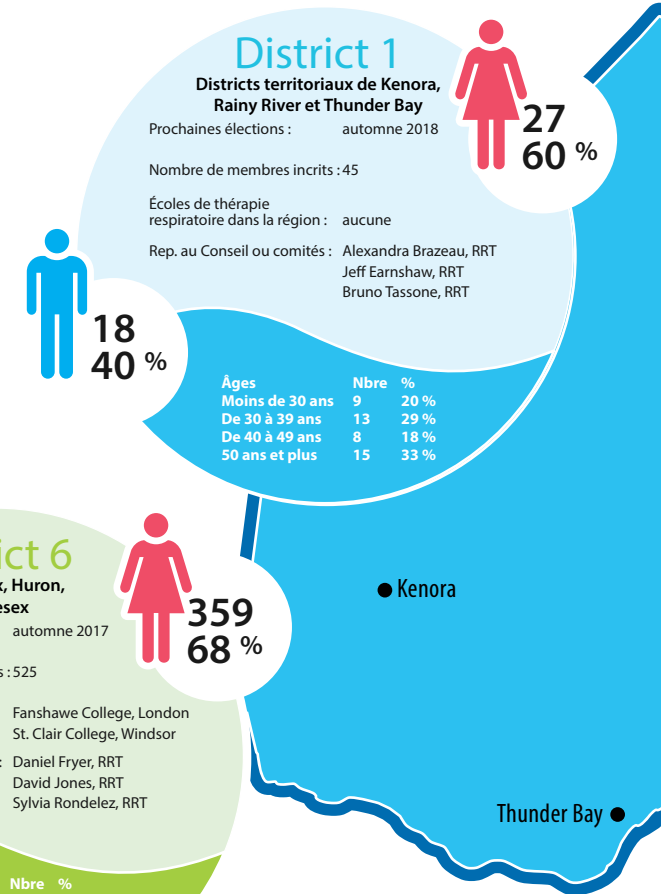
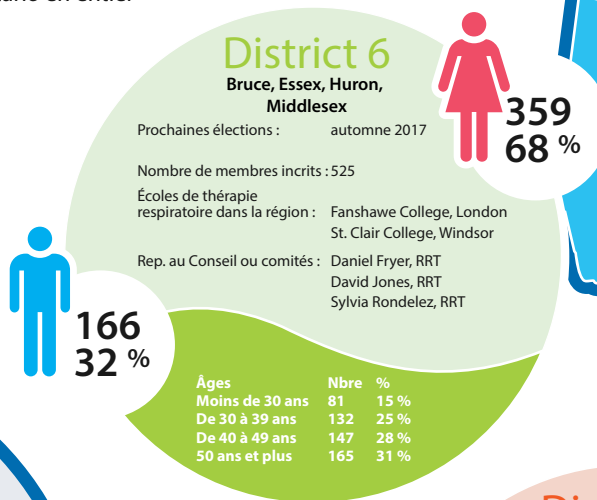
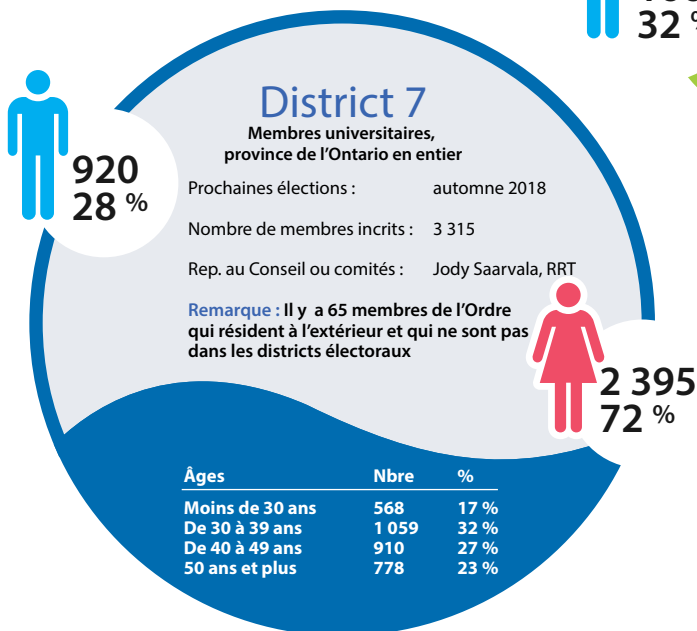
Domaine d'exercice principal

Principal domaine d'exercice de la thérapie respiratoire aux différents lieux d'emploi des membres. Première donnée : par l'employeur principal; deuxième donnée : tous les employeurs

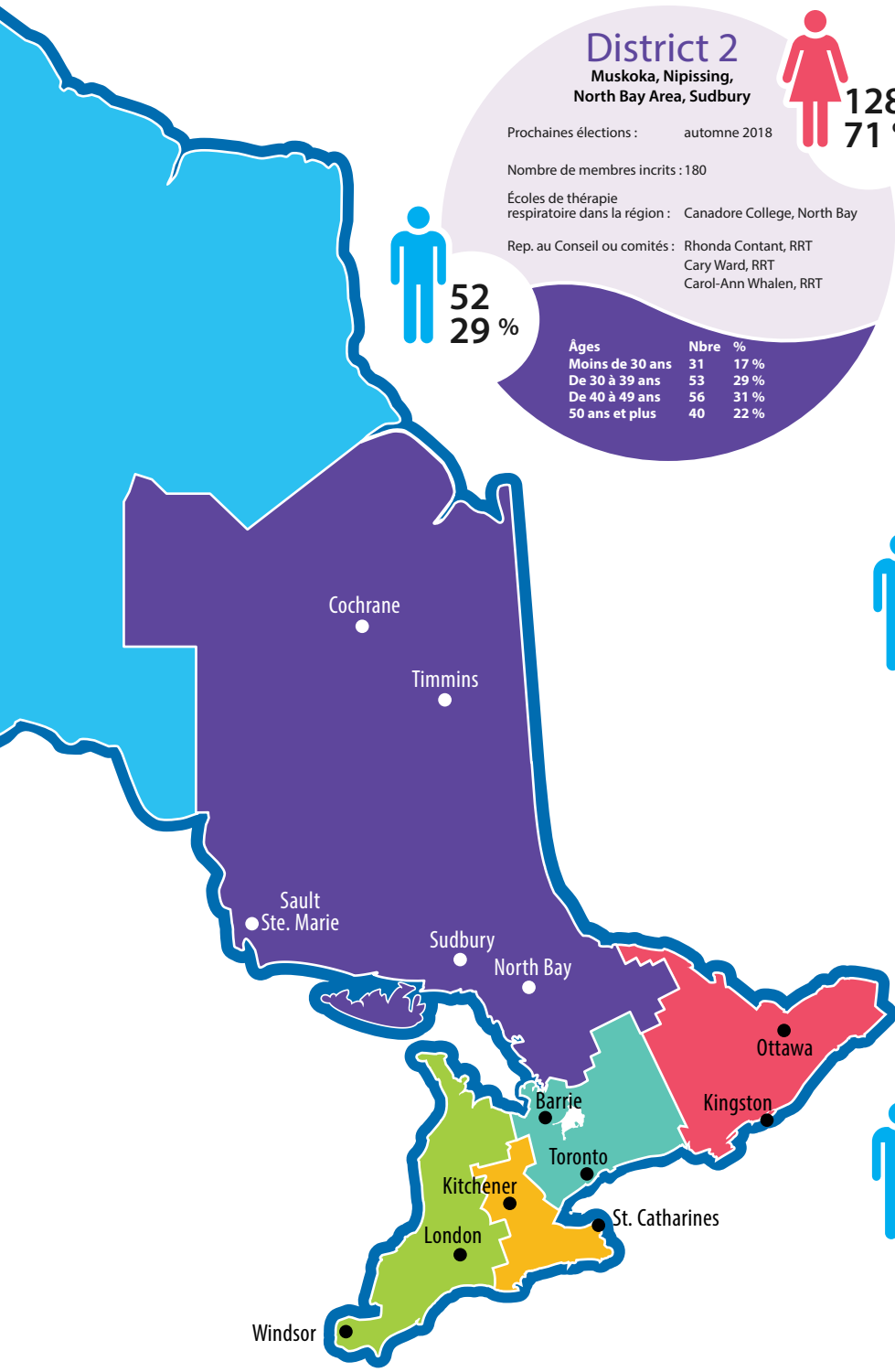


Districts électoraux de l'OTRO

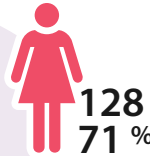
- 1 - Districts territoriaux de Kenora, Rainy River and Thunder Bay
- 2 - Muskoka, Nipissing, North Bay Area, Sudbury
- 3 - Ottawa-Carlton, Renfrew, Hastings
- 4 - Grand Toronto, Haliburton, Northumberland, Simcoe
- 5 - Hamilton, Kitchener, Niagara, Wellington
- 6 - Bruce, Essex, Huron, Middlesex
- 7 - Membres universitaires, province de l'Ontario en entier



2015 - 2016



District 2 Muskoka, Nipissing, North Bay Area, Sudbury

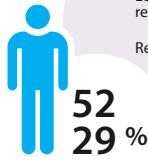


Prochaines élections : automne 2018

Nombre de membres inscrits : 180

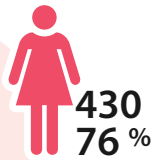
Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Canadore College, North Bay

Rep. au Conseil ou comités : Rhonda Contant, RRT
Cary Ward, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT



Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	31	17 %
De 30 à 39 ans	53	29 %
De 40 à 49 ans	56	31 %
50 ans et plus	40	22 %

District 3 Ottawa-Carlton, Renfrew, Hastings

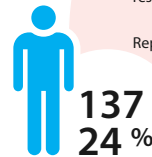


Prochaines élections : automne 2017

Nombre de membres inscrits : 567

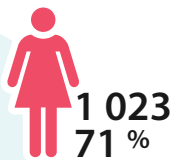
Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Algonquin College, Ottawa
La Cité collégiale, Ottawa

Rep. au Conseil ou comités : Julie Boulianne, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Daphne Shiner, RRT



Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	110	19 %
De 30 à 39 ans	212	37 %
De 40 à 49 ans	130	23 %
50 ans et plus	115	20 %

District 4 Grand Toronto, Haliburton, Northumberland, Simcoe

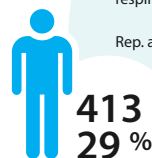


Prochaines élections : automne 2017

Nombre de membres inscrits : 1 436

Écoles de thérapie respiratoire dans la région : The Michener Institute for Applied Health Sciences, Toronto

Rep. au Conseil ou comités : Sandra Ellis, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Kerri Porretta, RRT
Christina Sperlino, RRT

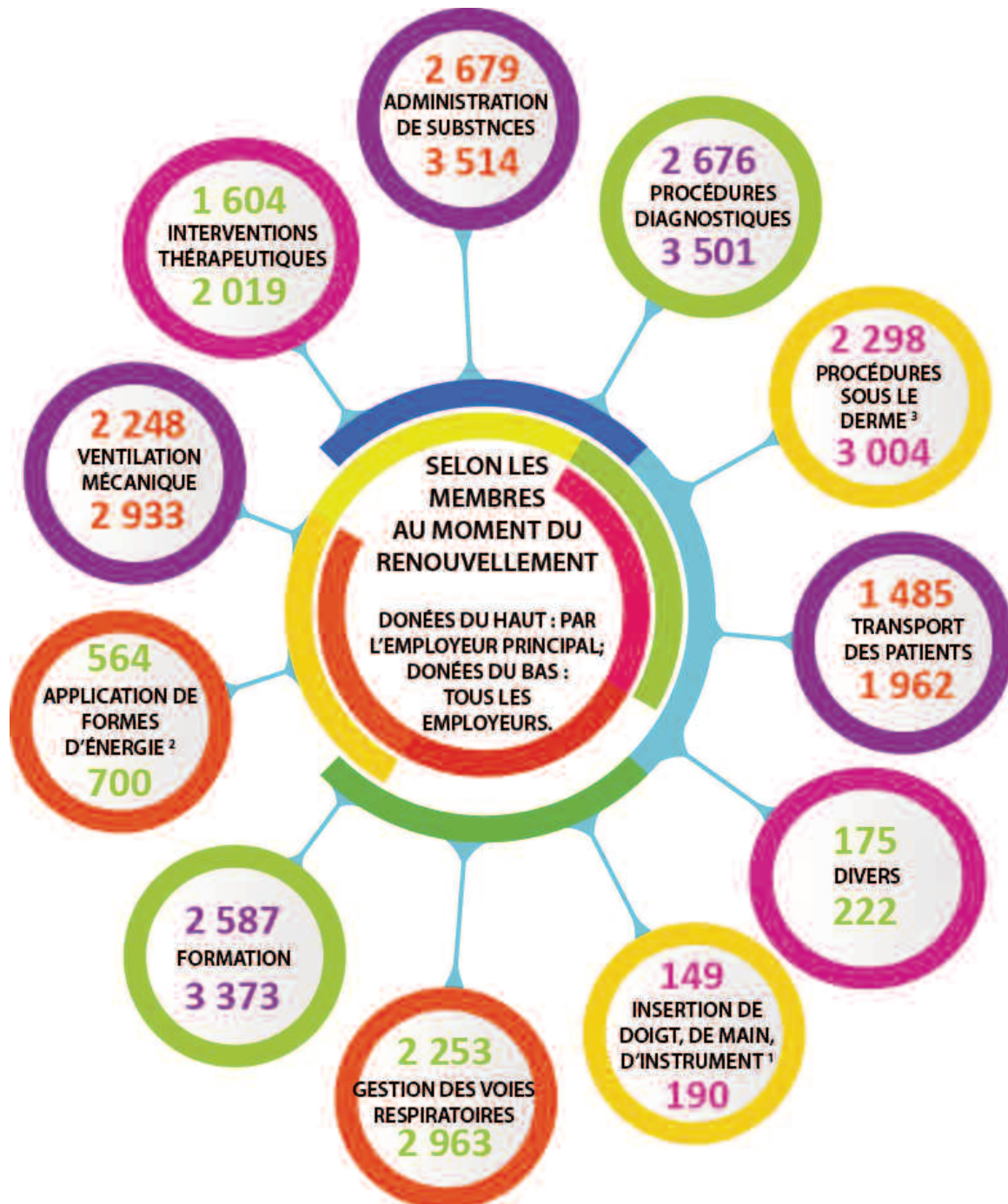


Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	224	16 %
De 30 à 39 ans	479	33 %
De 40 à 49 ans	411	29 %
50 ans et plus	322	22 %

STATISTIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

en date du 29 février 2016

Activités de thérapie respiratoire exécutées par les membres



¹ E.g., Dans une ouverture artificielle pratiquée à la surface du corps.

² E.g., Défibrillation, cardioversion, défibrillateur externe automatique.

³ E.g., Insertion de canule artérielle, tube, thoracique, épidurale, ponction veineuse.



David Jones, RRT
Président du Comité exécutif

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Sous la responsabilité du conseil et en consultation avec le registraire et premier dirigeant, le Comité exécutif supervise l'administration de l'OTRO. Le Comité exécutif peut exercer tous les pouvoirs du Conseil sur les questions qui exigent une attention immédiate, sauf en ce qui a trait à l'établissement, l'amendement ou la révocation de règlements ou de statuts de l'organisation. Élus par le Conseil, le président et le vice-président siègent automatiquement au Comité exécutif.

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, le Comité exécutif a :

- **Vérification** du budget, de la situation financière et des placements de l'OTRO
- Reçu et examiné les **états financiers** vérifiés de l'OTRO
- Supervision des **élections** électroniques des districts 1, 2, 5 et 7
- **Nomination** de membres du Conseil et hors-Conseil pour siéger au sein de différents comités de l'OTRO
- Surveillance des initiatives de l'OTRO visant à **améliorer la transparence**
- **Approuvé** un processus de surveillance des activités qui correspondent à la définition du lobbyisme, de même que toute éventuelle inscription en vertu de la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*
- Supervisé l'élaboration d'un nouveau **référentiel national des compétences** pour la thérapie respiratoire
- Proposé **des amendements aux statuts** qui accroîtraient la quantité d'information au sujet des thérapeutes respiratoires figurant au tableau des membres l'OTRO en ligne



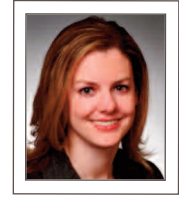
Allan Cobb
Président du Comité
d'aptitude professionnelle

RAPPORT DU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

À la suite d'un renvoi d'un sous-comité du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, le Comité d'aptitude professionnelle mène des audiences pour établir si un membre est frappé d'incapacité. Il est possible qu'un membre atteint d'un trouble physique ou mental ne puisse pas exercer la profession en toute sécurité ou qu'il puisse seulement l'exercer avec des restrictions, dans l'intérêt du public. Une audience sur l'aptitude professionnelle est habituellement fermée au public, à moins que le membre n'en fasse la demande.

Au cours de l'exercice 2015-2016, il n'y a eu aucun renvoi au Comité d'aptitude professionnelle

RAPPORT DU COMITÉ DE L'INSCRIPTION



Patti Latimer
Présidente du Comité de l'inscription

Le Comité ordonne au registraire d'émettre des certificats d'inscription aux candidats et peut assortir ces certificats de modalités et restrictions. Le Comité d'inscription passe aussi en revue et élabore les politiques liées à l'inscription, par exemple, les programmes d'enseignement de thérapie respiratoire approuvés, les évaluations de formation antérieure et les critères d'inscription.

EN CHIFFRES :

15

sous-comités

**se sont rencontrés pour examiner
les renvois en matière d'inscription
envoyés par le registraire**

- 5 vérifications de l'actualisation des compétences**
car des candidats n'avaient pas exercé la thérapie respiratoire au cours des deux années précédant leur demande auprès de l'OTRO
- 1 Citoyenneté/Statut d'immigrant du candidat**
- 4 Candidats diplômés à l'étranger**
qui ont complété le nouveau processus d'évaluation
- 1 Exigences relatives à l'inscription**
en vertu des dispositions en matière de mobilité de la main-d'œuvre
- 4 Révision des modalités et restrictions**
assorties aux certificats d'inscription de certains membres

Renseignements supplémentaires :

- Contrôle du **statut d'agrément** des programmes de thérapie respiratoire.
- Examen et approbation de deux **programmes de certification** pour l'exécution de Procédures prescrites sous le derme.
- Surveillance du nouveau **processus d'évaluation** des candidats diplômés à l'étranger.



Christina Sperling, RRT
Présidente du Comité des
relations avec les patients

RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS

Le Comité des relations avec les patients est responsable de l'élaboration, de l'établissement et du maintien d'un Programme des relations avec les patients, lequel comprend des mesures de prévention et (ou) de remédiation en cas d'exploitation sexuelle de patients par des membres de l'OTRO et l'administration de fonds pour les traitement ou services-conseils à fournir aux patients qui auraient été sexuellement exploités par nos membres. Ce comité offre également des avis au Conseil sur les plans de communication et met au point bon nombre des lignes directrices de pratique professionnelle de l'OTRO.

EN CHIFFRES :

13 visites sur place demandées par :



5 établissements
d'enseignement de la TR



6 établissements de
soins de santé

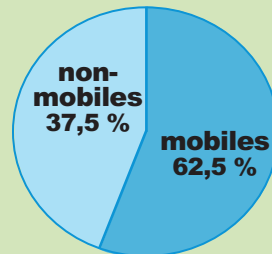
55,4 %

des visiteurs
du site
Web sont
nouveaux

44,6 %

des visiteurs
du site Web
de l'OTRO
sont déjà
venus

Types d'appareil pour ouvrir les courriels



57 922 courriels ont
été envoyés aux membres

99,4 % 0,6 %

Ont été
livrés

N'ont pas été
livrés
(mauvaise adresse
ou boîte de
réception pleine)

112

tweets
envoyés

8

Publications
de blogue

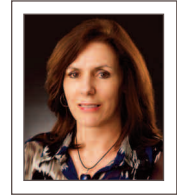
8

FAQ
publiées

Renseignements supplémentaires :

- Les **priorités de planification du Comité des relations avec les patients** sont étroitement liées au plan stratégique 2011-2016 de l'OTRO. Parmi les activités continues du comité, mentionnons la mobilisation des membres, la sensibilisation du public et l'optimisation de la portée de l'exercice.
- Dans le cadre de la **stratégie d'engagement du Comité des relations avec les patients envers les membres et les étudiants**, l'OTRO et son personnel ont visité plusieurs établissements d'enseignement et de soins de santé tout au long de l'année.

RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ



Sandra Ellis, RRT
Présidente du Comité d'assurance de la qualité

Le Comité de d'assurance de la qualité élabore, met en place et maintient le Programme d'assurance de la qualité de l'OTRO, encourageant l'amélioration professionnelle permanente des thérapeutes respiratoires membres. Ce Comité passe en revue l'efficacité du Programme d'assurance de la qualité tous les cinq ans. Chaque année, le Comité sélectionne de manière aléatoire environ dix pour cent des membres qui ont envoyé leur portfolio professionnel pour évaluation et il effectue une évaluation des normes professionnelles. Le Comité d'assurance de la qualité contrôle aussi la conformité au Programme d'assurance de la qualité et prend des décisions touchant les membres qui ont été identifiés comme présentant des lacunes liées à leurs connaissances, leurs compétences ou leurs capacités de jugement.

BY THE NUMBERS :

Sommaire de la sélection aléatoire d'assurance de la qualité 2015

236

membres ont effectué
leur ÉNP et ont envoyé
leur PORTfolio^{OM} en 2015

247 membres ont été sélectionnés au hasard

5 membres ont reçu un report de 12 mois en 2014

4 membres ont été aiguillés par le Comité d'inscription

20 reports ont été accordés par le Comité d'inscription

PSA Results

70%

Benchmark

Members
below 70%

86%

Overall
average

Members with
score of 100%

4

10

0

Members below benchmark
after 2nd attempt

Résultats du PORTfolio^{OM}



16

Nombre de PORTfolios envoyés
au Comité d'assurance de la
qualité pour examen



4

consultations de
l'OTRO exigées



10

ont dû soumettre à
nouveau leur PORTfolio



2

aucune consultation ou
nouvelle soumission du
PORTfolio exigée

Intégration du modèle GROW au PORTfolio AQ

Le modèle de perfectionnement professionnel GROW^{OM} a été intégré au registre d'apprentissage du PORTfolio^{OM}. Dorénavant, chaque fois qu'un membre s'inscrit à une activité d'apprentissage, celui-ci doit également sélectionner un domaine GROW (c.-à-d., Clinicien, Communicateur, Innovateur). Le PORTfolio est alors mis à jour et affiche une image de la roue GROW personnelle du membre. Cela permet aux membres d'identifier rapidement les domaines de la roue qui constituent leurs forces, de même que les axes de perfectionnement. L'OTRO encourage tous ses membres à choisir des activités d'apprentissage qui relèvent du plus vaste éventail de domaines GROW possible afin de favoriser l'acquisition de connaissances diversifiées.

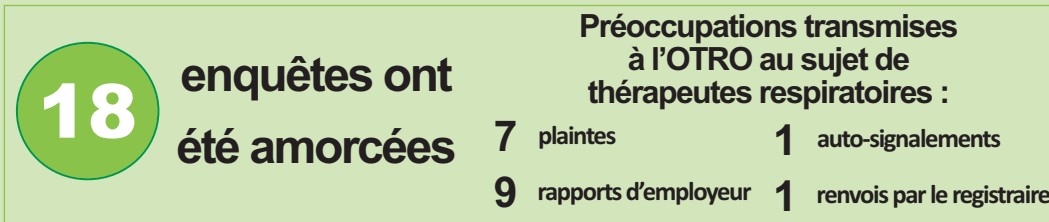


Gordon Garshowitz
Président du Comité des enquêtes,
des plaintes et des rapports

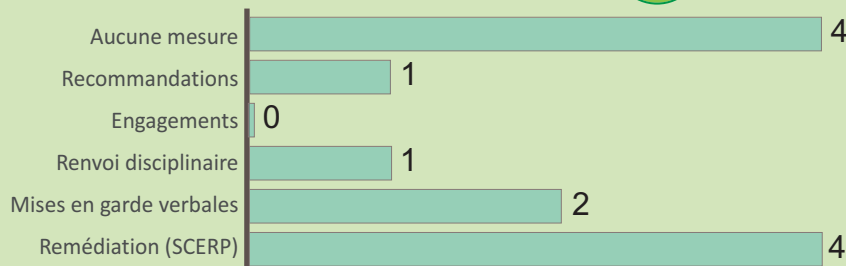
RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS

Le comité est chargé de faire enquête sur les préoccupations portées à l'attention du registraire (p. ex, plaintes, rapports) au sujet d'un membre, comme le rapport de résiliation obligatoire). Le comité prend en considération les préoccupations liées à la conduite, aux capacités ou à la compétence d'un membre afin de déterminer si un renvoi au Comité de discipline ou au Comité d'aptitude professionnelle est nécessaire, ou si une autre approche serait adéquate pour remédier à la situation.

EN CHIFFRES :



Des décisions ont été prises pour **12** cas

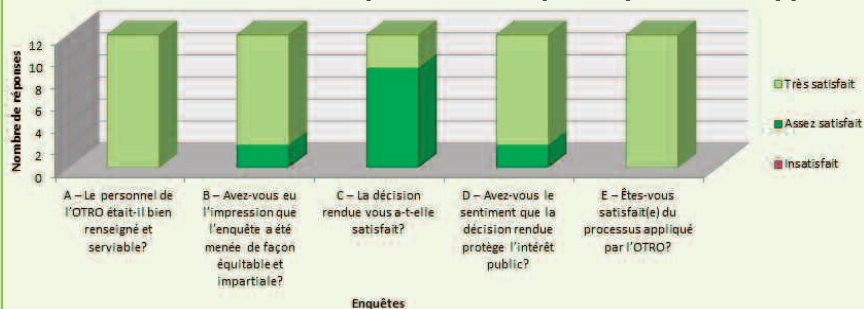


Programmes de remédiation (SCERP) ordonnés par le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports en 2015-2016

2

2 Professionnalisme **1** documentation **1** dissertation de réflexion sur les normes d'exercice **Mises en garde concernant le professionnalisme**

Taux de satisfaction relatif au processus Enquêtes, plaintes et rapports



* Rétroaction des membres, des plaignants et des employeurs.

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE



Allan Cobb
Président du Comité de discipline

Les sous-comités de ce Comité sont responsables des audiences et des décisions touchant les allégations de manquement professionnel ou d'incompétence transmises par le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports. Les audiences disciplinaires sont ouvertes au public et les procédures à l'encontre d'un membre qui se déroulent devant le Comité de discipline sont de nature civile. En se basant sur les preuves fournies, le sous-comité doit en venir à une décision et, s'il y a déclaration de culpabilité, décider d'une pénalité.

Durant ses audiences, le Comité de discipline entend les éléments de preuve pertinents et, s'il conclut qu'il y a eu inconduite professionnelle ou incompétence, il peut :

- Adresser une réprimande au membre.
- Ordonner au registraire d'assortir le certificat d'inscription du membre de modalités et restrictions pour une durée déterminée ou indéterminée.
- Ordonner au registraire de suspendre le certificat d'inscription du membre pour une durée déterminée.
- Ordonner au registraire de révoquer le certificat d'inscription du membre.
- Ordonner au membre de payer une amende pouvant aller jusqu'à 35 000 \$ au ministre des Finances.

Deux (2) audiences du Comité de discipline ont eu lieu durant l'exercice 2015-2016, concernant les thérapeutes respiratoires suivants :

1. **CRTO c. Josée (Côté) Jenkins, RRT**
(http://www.crto.on.ca/pdf/Discipline/001083_Discipline_05-2015.pdf)
2. **CRTO c. Colin Tiltack, RRT**
(http://www.crto.on.ca/pdf/Discipline/001147_Discipline_11-2015.pdf)

Pour plus de détails sur les audiences, s'il vous plaît cliquer sur les liens.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

AUX MEMBRES DU CONSEIL DE L'ORDRE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

Les états financiers sommaires de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (l'« Ordre »), qui comprennent le bilan sommaire au 29 février 2016 et les états sommaires de l'exploitation pour l'exercice terminé à cette date, proviennent des états financiers vérifiés de l'Ordre. Nous avons exprimé notre avis sans réserve sur ces états financiers dans notre rapport en date du 3 juin 2016.

Les états financiers sommaires ne contiennent pas toutes les divulgations exigées par les principes comptables généralement reconnus au Canada. Par conséquent, la lecture des états financiers sommaires ne peut remplacer la lecture des états financiers vérifiés de l'Ordre.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers sommaires

Il incombe à la direction de préparer un sommaire des états financiers vérifiés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sommaires en nous fondant sur nos procédés, conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur les états financiers résumés ».

Opinion

À notre avis, les états financiers sommaires découlant des états financiers vérifiés de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario de l'exercice terminé le 29 février 2016 constituent un résumé juste des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Toronto (Ontario)
Le 3 juin 2016

CLARKE HENNING LLP
COMPTABLES AGRÉÉS
Experts comptables autorisés

BILAN SOMMAIRE

AU 29 FÉVRIER 2016

	2016	2015
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 420 073 \$	955 816 \$
Dépenses payées et divers débiteurs	31 897	26 677
	1 451 970	982 493
Titres négociables	1 408 223	1 620 663
Immobilisations	82 148	59 827
	2 942 341	2 662 983
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	86 486	75 399
Revenu reporté - registration fees	1 412 450	1 241 363
	1 498 936	1 316 762
ACTIF NET		
Fonds pour thérapie abusive	20 000	20 000
Fonds de réserve pour éventualités générales	500 000	500 000
Fonds général pour les enquêtes et les audiences	150 000	150 000
Réserve pour projets spéciaux	400 000	400 000
Réserve de stabilisation	150 000	150 000
Placements en immobilisations	82 148	59 827
Exploitation – montant non affecté	141 257	66 394
	1 443 405	1 346 221
	2 942 341	2 662 983

BILAN SOMMAIRE DES OPÉRATIONS

EXERCICE SE TERMINANT LE 29 FÉVRIER 2016

	2016	2015
REVENUS		
Droits d'inscription, de renouvellement et de demande	1 600 313	1 542 490
Intérêts et autres revenus	24 246	35 928
Financement des projets cyberSanté Ontario	48 424	-
	1 672 983	1 578 418
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	844 882	830 918
Frais d'occupation	143 456	137 657
Assurance de la qualité	27 256	44 170
Honoraires professionnels	58 037	92 136
Impression, frais postaux, papeterie et livraison	27 532	35 353
Conseil et comité	66 841	65 702
Projets spéciaux	124 672	155 111
Tous autres frais d'exploitation	253 120	295 908
	1 575 799	1 656 955
Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses au cours de l'exercice	97 184 \$	(78 537) \$

On peut se procurer des exemplaires des états financiers complets vérifiés de 2015 / 2016 à partir du site Web à www.crto.on.ca ou en en faisant la demande auprès de notre registraire au 416 591 7800.



Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario

180, rue Dundas Oest, Bureau 2103, Toronto, Ontario M5G 1Z8

Téléphone: (416) 591-7800 **Sans frais:** (800) 261-0528 **Télécopieur:** (416) 591-7890

Courriel général: questions@crto.on.ca

Twitter: @TheCRTO

www.crto.on.ca